



Mairie de
HARCY

N° 37t

BULLETIN D'INFORMATION



Directeur de la publication : Joel RICHARD
Mmes Karine BOURNONVILLE , Fanny MARTIN
MM Jean Michel DUPONT , Herve PIERSON.
Photographies : M BOURGUIN, H PIERSON , Fanny MARTIN

L'édito du maire

C'est un plaisir de constater que la vie associative et festive du village a repris son rythme d'avant COVID, ainsi la fête patronale, la kermesse des écoles et le repas champêtre du 14 juillet ont été des succès. Pour la suite, la programmation des manifestations est plaisante : la brocante en septembre, la Saint Hubert en octobre, le beaujolais nouveau en novembre, etc...

Les associations ont repris leurs activités ou les ont développées et vous pourrez en découvrir quelques-unes dans les reportages divers de ce numéro du bulletin communal.

Sept villages du nord-ouest ardennais dont le nôtre ont été déclarés potentiellement exposés à l'émanation de radon. Ces émanations naturelles existent essentiellement dans les Vosges, en Alsace, et en Bretagne. En collaboration avec l'organisation régionale de santé, neuf tests se sont déroulés à la sortie de l'hiver dans différentes maisons et de manière à couvrir l'ensemble du bâti de la commune. Les particuliers qui ont participé à cette opération recevront leurs résultats avant fin juillet, mais d'ores et déjà on sait qu'aucune des maisons testées ne révèle des niveaux de présence significative de ce gaz, et donc les risques sont écartés. Nous clôturons donc ce dossier.

Les travaux programmés pour l'année 2022 suivent leur cours, ainsi diverses opérations ont été réalisées rue A Poulain, Rue du Clos Village et rue Haute.

Le chantier de la place « des petits arbres » a commencé vers le 15 juin et devrait se dérouler jusqu'en octobre voire novembre, si nous avons des problèmes d'approvisionnement en matériaux liés aux pénuries constatées dans ce secteur. Les premières semaines de travaux n'ont pas rencontré de difficultés particulières.

L'été s'annonce chaud encore une fois en France mais notre massif ardennais sera peut-être un peu privilégié dans ce domaine. Je demande aux personnes âgées de respecter les directives habituelles pour se protéger de la chaleur.

Je vous souhaite à toutes et tous un bel été.

Le maire

BUDGET MUNICIPAL 2022

EXCEDENT FIN 2021 **1 153 692**

.CHARGES DE FONCTIONNEMENT **404 805**

.RECETTE FONCTIONNEMENT **514 281**

.DEPENSES INVESTISSEMENT **738 300**

.RECETTE INVESTISSEMENT **444 200**

**.RESULTAT PREVISIONNEL de
L'année 2022** **- 184 624**

EXCEDENT CUMULE PREVU 2022 **969 068**

Il convient de noter que le coût de la réfection de la place des petits arbres est entièrement comptabilisé .

Principaux investissements 2022 (chiffres en TTC)

<i>Création parking rue A Poulain</i>	2 600
<i>Travaux rue clos village</i>	5 800
<i>Trottoir rue haute</i>	6 700
<i>Projet place des petits arbres (avec lot éclairage + frais annexes)</i>	651 000*
<i>Columbarium</i>	19 000
<i>Remboursement emprunt (2017- 2027)</i>	29 800
<i>Divers et réserves pour imprévus</i>	23 400
	<hr/> 738 300

**attention : subventions et récupération TVA à déduire .*

Travaux effectués ou prévus dans notre commune



Les travaux d'antenne route du mont lieu sont terminés. Nous attendons le branchement et la mise en fonctionnement.



Transformation de la place du village : Les travaux ont débuté courant juin et se poursuivront tout l'été jusque au mois de Septembre. L'entreprise ID verte s'occupera alors de mettre en place les diverses plantations. Les anciennes jardinières ont été réinstallées dans différents endroits de la commune.



MANIFESTATIONS DU PREMIER SEMESTRE 2022

Mois de JANVIER : VŒUX DE LA MAIRIE par courrier.

*Mois de FEVRIER : Randonnée le 27 Février organisée par
l'UNAFAM*

*Mois de MARS: Le Mercredi 2 Mars une collecte de médicaments a été
organisée en solidarité UKRAINE*

*Samedi 12 Mars les Harçouilles ont organisé la corrida
~~Le foyer annule le repas de la St PATRICK prévu le 19 Mars~~*

Elections présidentielles les 10 et 24 avril 2022.

*8 Mai : commémoration armistice 39/45 en présence de l'harmonie de
Rimogne.*

*Samedi 14 Mai opération de nettoyage autour et dans le village par la
municipalité.*

Samedi 21 Mai : randonnée pédestre par le foyer pour tous

JUIN: Dimanche 12 et 19 Juin / Elections législatives.

*Samedi 25 et Dimanche 26 JUIN :
FETE PATRONALE organisée à la demande de la municipalité par
l'association des harçouilles*

*Le Samedi 02 Juillet : KERMESSE DE L'ECOLE
Dimanche 03 Juillet : ~~journée truite à l'étang de Doby, annulée~~ , peu de
participation*

*Jeudi 14 JUILLET: REPAS CHAMPÊTRE La Municipalité et le foyer
pour tous ont organisé le repas traditionnel à 1 euro.*

*Et tous les derniers Vendredis du mois nous accueillons le Marché
Paysan*

La vie des clubs

LA CORRIDA

Pour la 5e année avait lieu le 12 mars dernier la Corrida, organisée par les Harçouilles, en partenariat pour la partie buvette et restauration, avec l'association Les Amis de l'Ecole. En parallèle une marche était organisée.

Les courses enfants :



Résultats :

Ecole d'athlétisme :

Fille :

- 1-Zoé BERTHE
- 2-Julie-Anna SIMON
- 3-Madeleine BOURGUIN

Garçon

- 1-Gabriel DELFORGE
- 2-Benjamin COLLINET
- 3-Axel WITAS
- 4-Jules PRZYBYLSKI
- 5-Jules MAUVIEL
- 6-Charly Vanzella



Poussin :

Fille :

- 1-Lili BERTHE
- 2-Manon PAMART

Garçon

- 1-Germain BOURGUIN
- 2-Jules ANDRULEWIEZ
- 3-Maël WITAS
- 4-Mathis TINOIS



Benjamin :

- 1-Elouan DEFRAIRE GILQUIN
- 2-Zoé BRIO
- 3-Lou Eva SIMON

Minime :

- 1-Hypolyte MARTINS
- 2-Maël LAFARGE
- 3-Anne-Chloé SIMON

La course adultes :



La victoire revient à Maxime GILBERT de l'AS Sommer en 28'40 suivi de Valentin PREITE en 29'47 et Anthony DEQUENNE en 32'03.



Nous Saluons la performance de la 1ere

Harçouille, Sylvie FOUQUET-PLOTAIN en 46'51 (à droite) ainsi que le 1er Harçouille, Handy FELS en 37'18 (à gauche).

Ils se sont vus remettre un prix spécial.

A noter la participation de Marie-Christine CHRISMENT, habitante du village, de Sylvain PODOLSKI, Professeur des écoles à Harcy ainsi que de quelques enfants du village comme Gauthier BOURGAIN ou encore Séverine DE BARROS.



La remise des prix et la tombola ont eu lieu dans le passage Saint Martin.



Nous remercions tous les bénévoles et les partenaires qui ont œuvré pour cette journée !

Nous remercions tous les bénévoles et les partenaires qui ont œuvré pour cette journée !

La vie des clubs

LE CLUB NATURE : animé par Brigitte



Après s'être donné rendez-vous sur la place du village, les enfants ont été accompagnés à L'Arboretum pour remplir leurs paniers

Chasse aux œufs de paques : le club a organisé une chasse aux friandises le 18 avril à 15 heures

Yoga et sophrologie. Club animé par Corinne GILLARD

(tel :03 24 35 10 34) Les participants ont été conviés à un repas de fin d'année le 23 juin.



La vie des clubs



Le samedi 21 mai dernier, le Foyer pour tous a organisé une marche. Le guide de cette matinée, Joël Portebois a fait découvrir ou redécouvrir les forêts et étangs du secteur.

Au départ de la place, leur périple les a mené à l'étang de Doby, puis vers celui de Rosainruz et La Richolle. Ensuite l'étang du Bérule où les enfants ont pu observer les grenouilles en pleine parade.

Le groupe a terminé son périple à la cabane de chasse où chacun avait apporté son pique-nique.

Les plus courageux ont regagné Harcy par la forêt en milieu d'après midi.



La cérémonie du 8 mai Porte-drapeaux, président des anciens combattants, maire et adjoints.

Avec l'accompagnement musicale de la fanfare de Rimogne



Après lecture d'un texte commémoratif, une minute de silence a été demandée pour la mémoire des morts de toutes les guerres.



Quelques personnes du village se sont associés à l'hommage rendu aux soldats de la deuxième guerre mondiale.

La cérémonie se terminant par un moment de convivialité en salle Camille MAUPERON.



Journée "nettoyons notre village"

Le 14 mai, la Municipalité organisait sa 4e journée de nettoyage des rues du village et des alentours.



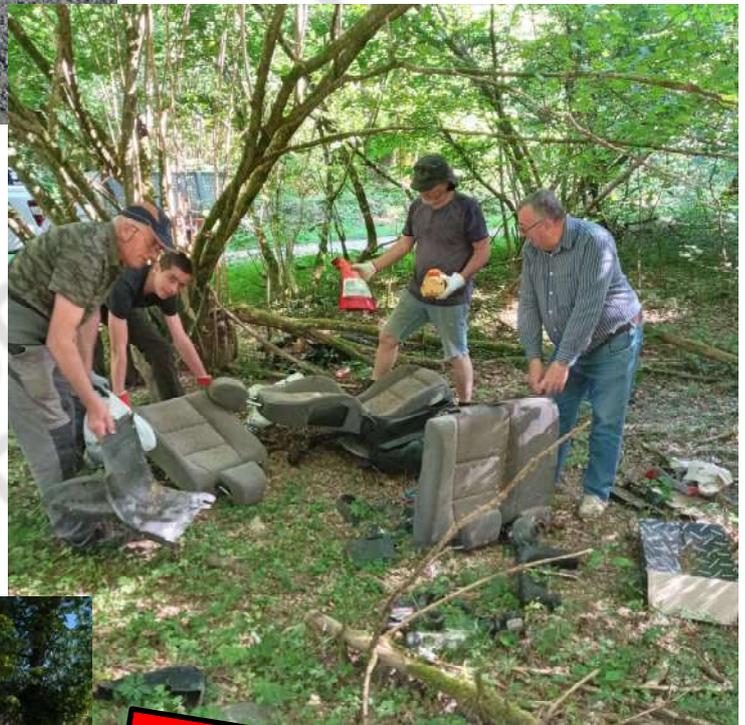
Par binômes, la vingtaine de bénévoles a arpenté les chemins et les rues pour effectuer cette chasse aux débris.

Quelques enfants du village ont également prêté main forte.

Ainsi, le village, la Poule Noire, la Rocaille, le chemin de Doby, Montlieu, Malière et le chemin de Risque Tout, ont été sillonnés.

Malheureusement, la chasse a encore été bonne cette année : canettes, bidons, électroménager et ... un intérieur de voiture.

En deux heures, la remorque de la commune a été remplie et les déchets collectés ont été déposés en déchetterie. A l'issue de cette matinée, les volontaires ont partagé un verre dans le passage Saint Martin.



Carton rouge !
Malheureusement (encore une fois!) nous avons également pu constater que les espaces verts de la commune sont jonchés de crottes de chien, notamment au niveau du parc de jeux.
Propriétaires, pensez aux enfants et ayez au moins la délicatesse de ramasser ou emmener votre animal ailleurs !!
(pour mémoire des sacs sont disponibles gratuitement à la Mairie)

Marché du 24 JUIN 2022



Le Marché paysan a fêté ses 15 ans cette année.

De 14 heures à 18 heures sur les stands une grande diversité de produits de saison.

Les visiteurs ont pu une nouvelle fois, découvrir les produits locaux, sous un ciel clair mais nuageux.



Marché du 24 JUIN 2022



La Fête Patronale



Organisée en partenariat avec les Harçouilles et la Commune, La fête patronale s'est tenue les 24 et 25 juin dernier.



Malgré une météo capricieuse le samedi, les festivités ont commencé à 13h30 avec un concours de pétanque organisé par l'association de Pêche de Doby. 14 équipes se sont affrontées.



A 18h30, le bal apéro a été écourté à cause



de la pluie et malgré les conditions difficiles, le groupe Amélie and Kauss a régalé les spectateurs venus braver les éléments. Heureusement la météo a été plus clémente à la mi concert et la foule est revenue profiter de la soirée.



La Fête Patronale

Le dimanche après midi, James Steel a présenté son spectacle d'illusionniste pour divertir les familles.



L'après midi s'est poursuivi avec le groupe Air 2 Rien qui a proposé des titres de variété pour accompagner l'apéro.



Les auto-tamponneuses, petits manèges, tire à la carabine et autres pinces à nounours étaient présents pour la plus grande joie des enfants.



Un merci spécial aux bénévoles qui sont venus nous aider au montage/démontage / rangements divers ! (Harmony, Nico, Clem, Tom, Nono, Ugo, Simon, Fabrice...)

Fête du 14 Juillet



Traditionnellement organisé par le conseil municipal et le foyer pour tous, les habitants de Harcy sont invités au repas à un euro du 14 Juillet,

C'est sous une belle météo que l'installation des tables s'est faite dans le passage saint Martin le Mercredi.



Le BBQ, la distribution du repas, les ventes de boissons étant assurés par les bénévoles du foyer pour tous et de la mairie.

Vous étiez proche de 200 avec vos amis à vous être inscrits.



A partir de 15 heures, organisation des jeux de l'après-midi pour les petits (pêches et chamboul-tout) et les grands (concours de pièces et quilles) avec récompenses offertes par la municipalité .



La municipalité remercie les bénévoles du foyer pour tous pour leur aide à l'organisation.

Mais aussi les habitants de leurs participations .



Au revoir Claude !

Né en 1931 à Braux un des quartiers d'origine de Bogny sur Meuse, Claude fut professeur de français à Maubert-Fontaine, Mouzon, Vireux-Wallerand, Raucourt puis à Rimogne. Pour être à proximité de son emploi, il va se fixer à Harcy et il y restera de 1974 à 1991.

Dès son arrivée il s'est intégré à la vie sociale. Il devint Président du Foyer pour Tous qui comptait à l'époque une dizaine de clubs gérés par des animateurs qu'il réunissait régulièrement pour dresser le bilan et ouvrir les perspectives. C'est aussi dans ce cadre-là qu'il assistait à certaines réunions ou participait à certaines rencontres comme le repas du 3^{ème} âge.

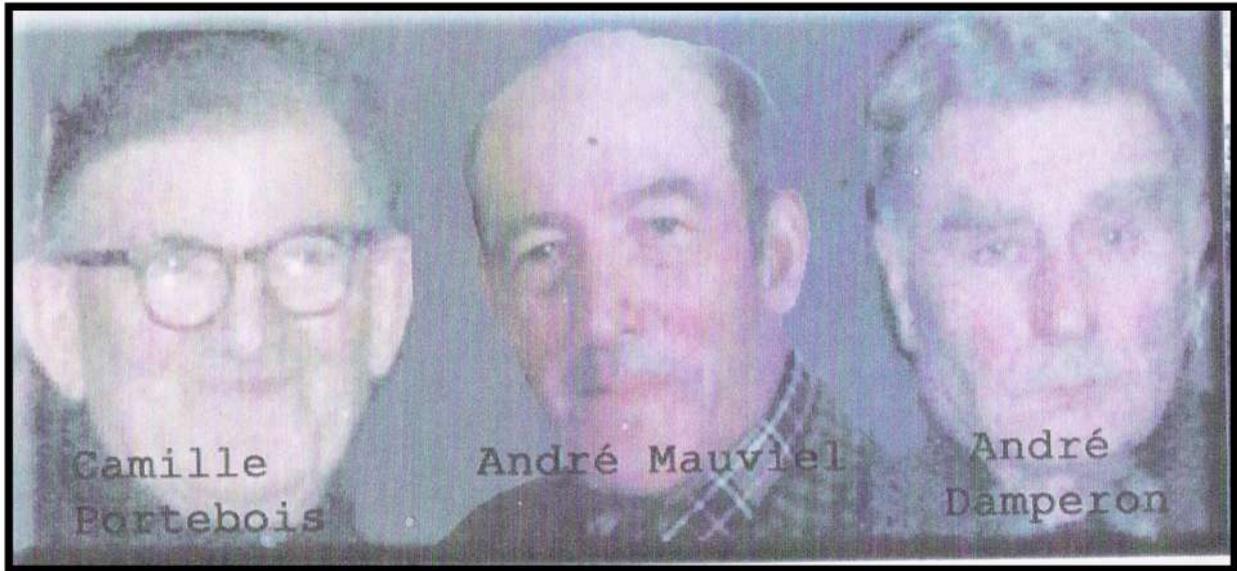
Jusqu'à présent il avait écrit pour son plaisir personnel des

milliers de feuillets intimes impropres à la publication car il n'avait pas le souci de toucher un public ou de faire carrière.

Son arrivée à Harcy l'incite à mettre sur papier quelques courtes fictions, et sa rencontre avec Camille PORTEBOIS, André MAUVIEL et André DAMPERON le décide à écrire un roman. Avec les 3 noms de famille, il crée un personnage Camille MAUPERON et en mettant bout à bout leurs souvenirs il reconstitue l'histoire du village vu par ses habitants. « Les dits de Camille MAUPERON d'HARCY » sera publié en 1989 par l'imprimerie Anciaux de Charleville-Mézières avec l'appui des Ecrivains Ardennais. C'est en fait le 2^{ème} roman de Claude car en 1985 il



a publié chez Flammarion « Trois fois trois », sous le nom qu'il venait de choisir en fonction de son quartier natal : Claude Edmond BRAULX.



Adopté immédiatement par les habitants Camille MAUPERON donna son nom à la salle polyvalente, salle doublement emblématique car c'est une salle ouverte à toutes les associations du village, le Foyer Pour Tous entre autres.



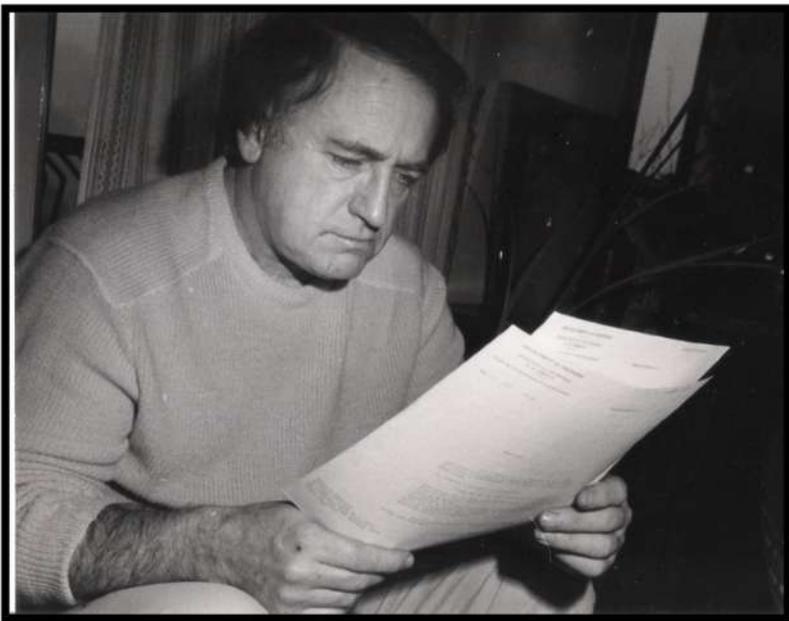
Claude a sûrement été influencé dans ses écrits par la convivialité et l'esprit de partage d'Harcy à cette époque mais aussi par son attachement à André D'Hôtel dont il possède toute la collection.

Le romancier, conteur et scénariste récompensé par le prix Fémina pour « Le pays où l'on n'arrive jamais » avait déjà impressionné vivement notre paysan historien local André MAUVIEL.

C'était en fait le 2^{ème} roman de Claude car en 1985 il avait publié chez Flammarion « Trois fois trois », sous le nom qu'il venait de choisir en fonction de son quartier natal : Claude Edmond BRAULX. En 1991 il s'installe à Charleville et heureux hasard ce sera dans la tour Lamartine, l'auteur des « Méditations poétiques ». C'est désormais l'occupation de Claude, il écrit dans la revue Orée dont il est propriétaire de 1991 à 1992, revue ouverte à des peintres et des écrivains de haut niveau. Il écrit des nouvelles dans des revues confidentielles : CEE Bourgeois, Givre, Brève, Flasche, Magazine de la Nouvelle, Noire et Blanche etc.... Il anime quelques conférences en France et en Belgique.

Autre aspect positif dans la vie de Claude, il a construit une famille avec Francine, Directrice d'école primaire, et ils ont élevé deux enfants, Thierry et Jérôme, tous deux ingénieurs.

Ses 2 dernières visites « officielles » furent le jour de la pose de la sculpture d'Hervé TONGLET et de la célébration des 30 ans du Foyer Pour Tous en 2006. Ce fut l'occasion pour les présidents successifs de



l'association de partager leurs souvenirs dans la salle Camille Maupéron.

Dans notre village qui semble avoir un don pour attirer les artistes Claude qui vient de nous quitter nous a laissé des souvenirs pour l'œil et pour l'esprit.

Article signé Jean-Claude BEAURAIN

La vie des clubs : Le club peinture du foyer pour tous

Le foyer pour tous propose à tous un club peinture qui se réunit tous les vendredi matin.



Le club a comptabilisé cette année une dizaine d'adhérents qui se sont donnés rendez-vous à l'étang de Doby pour un extérieur en aquarelle ou autres techniques de fusains et crayons.

Convivialité et bonne chair. Barbecue préparé par Pascal et ses amis.

Apéro offert par M le Maire



Le club propose les services d'un peintre professionnel. Les amateurs comme les peintres aguerris peuvent mettre leurs talents à profit.



LA VIE DE L'ÉCOLE

Les écoles d'Harcy et Sormonne accueillent les enfants de Harcy, Lonny et Sormonne. Les maternelles sont installées à Sormonne, et les primaires à Harcy.

Notre école accueille aussi les petits à partir de 2 ans.



L'effectif total est de 115 élèves.

Cette année, l'école a repris des activités traditionnelles comme les voyages, le 20 juin à Boulton aux bois avec les petits et le 04 juillet avec les primaires pour une découverte de la nature.



Les CM1 CM2 ont passé leurs permis piétons.

Organisation de la mise en sécurité PPMS les 07 et 08 AVRIL.

Les futurs collégiens de 6ème ont été accueillis au collège le 03 Mai. Des tests salivaires ont été organisés le 19 Mai, 3 cas détectés.



Puis ce fut la kermesse le 02 juillet à HARCY, organisée par :

LES AMIS DE L'ÉCOLE
C'EST

QUI?
L'association des parents d'élèves du RPI Harcy-Lonny-Sormonne, c'est une association à but non lucratif, tout le monde peut en être membre (pas de cotisation)
MAIS AUSSI: Tous les parents d'élèves qui souhaitent aider à la préparation ou lors des événements.

POUR QUOI ? Pour participer aux financements de projets pédagogiques pour les 2 écoles (sorties scolaires, achat de tablettes et TBI, matériels pédagogiques, jeux...)

COMMENT NOUS AIDER ?
-Préparation de gâteaux/ crêpes vendus lors des manifestations
-Aide à la mise en place
-Démarchage avant les manifestations (lots pour kermesse)

COMMENT ?
Au travers de manifestations telles que:
Kermesse/Corrida/Noël en fête/ Cross etc.....
Chaque animation est conçue dans le but de récolter des fonds pour tous les enfants de maternelle et primaire; les recettes sont reversées aux écoles.

QUAND NOUS AIDER ?
Quand vous le pouvez !!!!
(toute aide même ponctuelle est bienvenue)

Contactez notre présidente Sabrina RODRIGUEZ au 06 64 47 30 54

facebook

L'ECOLE OUVERTE AU COLLEGE DE RIMOGNE

Pour la première fois au collège de Rimogne le dispositif « école ouverte, vacances apprenantes » a été mis en place pendant les vacances d'été. Ce dispositif a concerné les élèves volontaires des classes de 3^e pour le mois de Juillet et les futurs 6^e pour le mois d'Août.

Ainsi les 8, 11, 12 et 13 juillet les élèves concernés de 3^e, futurs lycéens, ont participé à des activités scolaires, sportives et culturelles. Ils ont ainsi pu profiter de soutien en maths et français, ils sont allés au trampo park à Reims, ont visité la fabrique Fossier à Reims



D'autre part du 22 au 26 août les CM2 volontaires quant à eux découvriront le collège et comme les 3^e s'investiront dans des activités très variés.

Le dispositif pourra être complété par une semaine pendant les vacances de Pâques sur un autre niveau de classe.

La rentrée scolaire 2022 / 2023 se déroulera comme suit:

- Elèves de 6^eme: rentrée le jeudi 1^{er} septembre de 08h30 à 12h25 et de 14h à 17h. Les élèves externes rentreront chez eux pendant la pause de midi, les élèves demi-pensionnaire prendront leur repas à la cantine. Il est indispensable de prévoir un sac suffisamment grand pour y mettre les manuels scolaires qui seront distribués. Les élèves doivent venir avec du matériel pour écrire.

- Elèves de 5^eme - 4^eme et 3^eme: rentrée le vendredi 2 septembre à 08h30 puis journée selon l'emploi de la classe distribué le 02 septembre.

Le vendredi 2 septembre, les élèves de 6^eme auront cours selon l'emploi du temps qui leur sera communiqué le jour de leur rentrée.

Les amis de l'école

Sous cette appellation nous trouvons l'association des parents d'élèves qui cette année, post-covid, bien qu'il ne soit pas totalement derrière nous a contribué à la vie de nos écoles.

Nous faisons appel à vos bonnes volontés pour venir aider cette association.



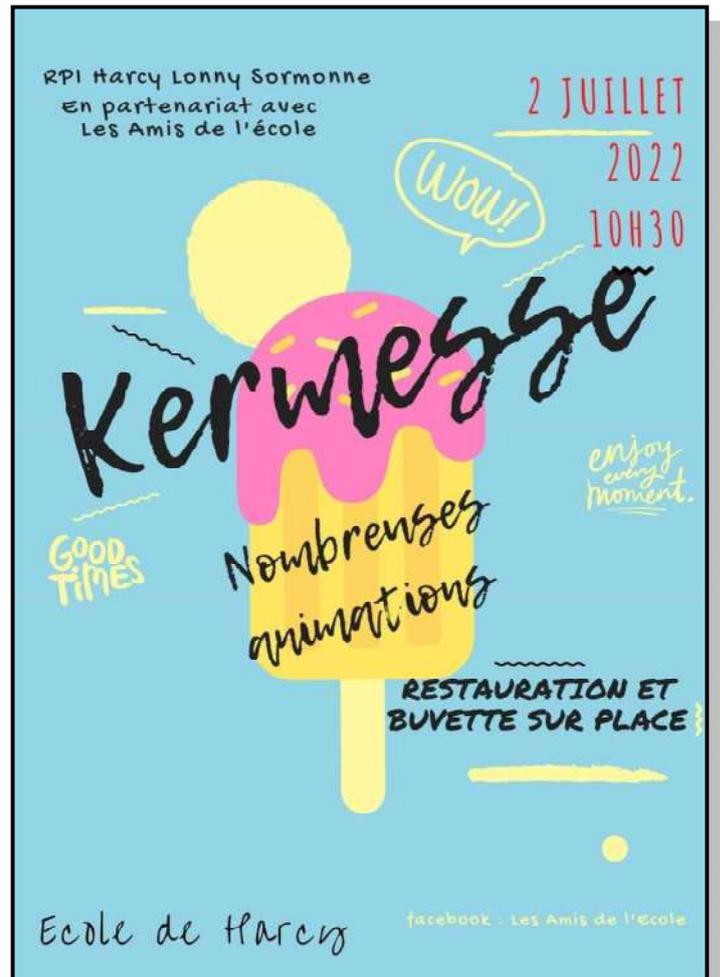
Les différentes actions réalisées depuis le début de l'année scolaire :

- Vente (gourdes, sacs isotherme, bougies pour enfants et parents) en octobre
 - vente de chocolats Leonidas en décembre
- vente de crêpes en novembre
- vente de galettes des rois
- vente de crêpes en mars
- vente de Mugs personnalisés avec dessins des enfants par classe

Participation à la Corrida avec les Harçouilles le samedi 12 mars 22 (Buvette et restauration rapide)

Point sur les dépenses effectuées ou à venir :

- Virement à l'école pour **participation aux séances d'escrime** (700 e)
- Don auprès de l'association « **Faisons du sport contre le cancer** »
- Don auprès du **Téléthon**
- Financement de l'**atelier floral**
- Achat de chocolats pour **Noël**.
- Achat des chocolats de **pâques**
- Participation financière pour la sortie scolaire à **La maison de la nature** à Boult aux bois (3^e par enfant soit 354^e).



Kermesse des écoles le 02 Juillet

La kermesse des écoles animée par l'association « les amis de l'école » s'est tenue salle Camille MAUPERON. Les petits et grands ont montré un spectacle très vivant avec chansons et chorégraphie préparés par les professeurs des écoles

De 10heures à 18 heures.

Les parents ont pu apprécier le travail de leurs enfants.



kermesse



Pâtisseries et diverses préparations salées et sucrées confectionnées par les parents d'élèves étaient au menu . Ainsi que divers sandwichs



L'après midi : les enfants ont participé à diverses animations



Sortie du 04 Juillet au Centre Nature de Boult aux bois

Après 1 heure de bus, Loïc notre animateur pour la journée nous emmène sur un petit sentier au coeur de la forêt. Quelques explications de botanique sur certains arbres particuliers comme le "peuplier tremble" et le "crachat du coucou" ou encore la visite de la maison des blaireaux.

Ensuite, découverte du "gros chêne" vieux d'environ 450 ans. Petits jeux de trouvailles sur le chemin de différentes feuilles: noisetier, chêne, et une feuille palmée. Loïc leur a montré comment fabriquer un "pétard" avec une grande feuille de noisetier.



14h, nous voilà repartis en vadrouille artistique.

Découverte de l'argile et créations personnelles. Puis décoration d'un "tableau nature" en récoltant et collant le maximum de formes et de couleurs différentes. 4km plus tard, nous voilà de retour au bus.



Après 6 km de balade découverte, la pause pique-nique de 13h fut la bienvenue.



Journée très agréable, ludique et instructive. Les enfants ont beaucoup apprécié.

La vie des clubs

L'ASSOCIATION DE PECHE de DOBY :

L'association gère l'étang de Doby et ses activités

L'Assemblée générale de l'association s'est déroulée le 13 Mars 2022.

Pose d'un filet de retenue poissonnière le Samedi 18 Juin :



Rappel : Les inscriptions sont ouvertes aux habitants de HARCY

Pour devenir actionnaire 1ere inscription 60 euros l'année puis 40 € la reconduction annuelle de l'action. Et invité permanent, non-résidents de HARCY : 60 € annuel.

Le concours de pêche du 03 juillet, faute d'inscriptions a été annulé.

Pour renseignements contact : Jérôme PONCELET 06 21 32 46 86.

La vie des clubs : LES FEES COUTURIERES

L'année des fées couturières s'est clôturée le samedi 9 juillet par un repas avec ses adhérentes ainsi que les bénévoles qui ont aidé à la manifestation du mois de décembre (marché de Noël, vide dressing et bourse aux jouets).



Le club a comptabilisé cette année une quinzaine d'adhérentes qui se sont donné rendez-vous tous les mercredis soirs et samedi après-midi. Elles ont confectionné 11 montcornus pour Montcornet.



L'association a terminé l'année par un repas le 9 juillet



Mme Sylvie Bertrand reprendra l'animation du club pour l'année 2022/2023.

Les séances de couture se dérouleront aux mêmes horaires les mercredis et samedis. Toute couturière débutante ou confirmée sera la bienvenue dès le mois de septembre.

La vie des clubs

Les Harçouilles

Tous les dimanches matins hors périodes de chasse, sont organisées des sorties VTT sur



des parcours chemins / forêts d'une trentaine de kilomètres .

Retour photos sur quelques sorties dominicales pour **Vététistes confirmés :**

Si vous souhaitez nous rejoindre contactez nous !

lesharcouilles@gmail.com



Manifestations du second semestre 2022

Dimanche 4 Septembre: Brocante, organisée par l'association de chasse avec expositions de peinture, et participation des différents clubs.

Samedi 10 Septembre :

Marche du foyer contact: Joël PORTEBOIS tel 03.24.35.11.40.

Dimanche 18 Septembre ; Marche PEDIBUS organisée par le Parc National PNR. Plusieurs départs seront organisés dont un à HARCYS.

Courant Octobre : loto du foyer pour tous

Samedi 15 Octobre: Fête de la Saint Hubert, organisée par le relais équestre d'Harcy (Président Francis Blin).

Mercredi 26 Octobre : Fête d'Halloween organisée par le club nature animé par Brigitte BERNARD.

Jeudi 11 Novembre : Rassemblement en Mairie puis dépose de gerbes au monument aux morts.

Samedi 19 Novembre: Soirée Beaujolais organisée par le Foyer Pour Tous.

Samedi 26 Novembre: Soirée CCAS, repas des anciens.

Samedi de Décembre : L'association des parents d'élèves organise un marché de Noël.

Janvier : Vendredi 13 Janvier 2022 : Présentation des vœux du conseil municipal.

Regard sur l'ADMR : Aide à Domicile en Milieu Rural

L'ADMR de Harcy et ses environs, sous la présidence de Denis THIERCELET, intervient, certes, auprès des personnes âgées mais pas seulement, elle peut intervenir dans d'autres cas.

Cette organisation est présente dans 12 communes : Blombay, Le Châtelet sur Sormonne, Chilly, etalle, Ham les Moines, Harcy, Haudrecy, Laval Morency, Murtin Bogny, Rimogne, Sormonne et Tremblois les Rocroi. Une réunion de présentation s'est tenue, le 02 Juin 2022, en présence des quelques maires, de la directrice adjointe départemental et de la chargée de communication.

L'association de Harcy est animée par une équipe de 10 bénévoles et encadrent une quinzaine de salariés qui œuvrent pour le maintien à domicile de 74 bénéficiaires.

En 2021 ce sont 12500 heures d'intervention et 75000km effectués.

Pour réaliser ses missions l'association lance un appel aux renforts, de bénévoles afin d'aller à la rencontre de personnes fragiles ou en difficulté. Le rôle essentiel est un rôle d'écoute et de recherche de solution. Pour HARCY notre visiteuse est Mme Corinne GILLARD.



L'ADMR accompagne tous moments de la vie, sortie hôpital, grossesse difficile, garde d'enfants et propose des services de ménage, de repassage et de petits travaux de bricolage.

Bureau A.D.M.R Passage saint martin 1er étage : aides dont vous pourriez avoir besoin.

- Tél. 03.24.26.15.57. courriel : admr-harcy@orange.fr
- Permanences tous les mardis et jeudis de 13h30 à 16h30 ou sur rendez-vous.
 - Domicile services des Ardennes. Tel : 06.42.65.86.72.

Fleurissement du village



Vous avez certainement remarqué les belles jardinières fleuries et les mises en place par notre employé municipal ainsi que les plantations de fleurs d'été ici ou là. Nous nous efforçons de rendre notre village toujours plus agréable et accueillant en embellissant votre environnement quotidien.

Merci à Cyril .

Cependant nous constatons quelques incivilités et dégradations de ces jolis parterres en effet les DAHLIAS près de la fontaine ont disparus peu de temps après leurs mises en place . Ainsi que quelques tulipes , jonquilles et pivoines.



Ces plantations sur la voie publique sont faites pour embellir le village et ne pas terminer dans les pots de fleurs de particuliers. Si cet état de fait devait se reproduire, nous serons conduits à déposer plainte



Le fleurissement de votre commune est un effort collectif ,et nous vous remercions de votre participation. Cyril, notre employé communal est très sollicité durant la période estivale, aussi il est vivement souhaitable que vous preniez en charge le désherbage devant la façade de notre maison. MERCI de votre aide .

ETAT CIVIL 2022

Naissances :

- CHRISTOPHE Loïs né lme 15 Juin 2022.
- CHRISTOPHE Hortense née le 15 Juin 2022

Mariages :

- Melle Emeline VANNET et M. Loïc BECKER le 16 juillet 2022.

Assistantes maternelles :

BERTRAND SYLVIE	12 RUE TRAVERSIERE 08150 HARCY Téléphone 03-24-52-96-26
CIMINELLI ODILE	57 ROUTE NATIONALE LE PAVÉ 08150 HARCY. Téléphone 06-79-72-21-11
DURBECQ ALINE	2 RUE DU CAPORAL MOULIN 08150 HARCY Téléphone 06-52-90-11-14
GILLARD CORINNE	3 CLOS VILLAGE 08150 HARCY Téléphone 03-24-35-10-34
LAMBLLOT VERONIQUE	17 RUE ALBERT POULAIN 08150 HARCY Téléphone 03-24-35-17-14

Notez bien : le secrétariat de mairie sera ouvert en Aout tous les vendredi de 16h30 a 17h30 , pour expédier les affaires courantes.

Incivilités et dégradations



Nous regrettons , très fortement certaines dégradations de notre environnement immédiat .

Pour les encombrants il existe deux déchèteries locales , Renwez et Rimogne .Inutile de se delester dans les bois environnants .



Ne volez pas , ni n'arrachez pas les fleurs.

RESPECTEZ. MERCI !

Nous avons remarqué la presence de bouteilles d'alcool reguliere-ment jetées, notamment Rue du chat noir pres de la nationale.

Usage de la fontaine :

Chacun peut utiliser la fontaine et les bacs au centre du village à sa guise , mais il est imperatif que l'endroit reste propre et qu'aucune trace d'épluchures ou d'autres saletés, immondices de toutes sortes ne soient constatées.

Ne faites pas usage de solvant ou autres liquides savonneux

Les bacs qui se remplissent d'algues sont régulièrement nettoyés par notre employé , les algues sont déposées au pied des arbres comme engrais , ne les déplacez pas. Nous appelons à la vigilance et la responsabilité de chacun pour que le village reste propre .

Vous constatez de nombreuses crottes de chiens laissées à l'abandon

Une « loi déjection canine » existe-elle ?

Déjection canine : quelles solutions pénales et non pénales ?

- la menace d'une amende déjection canine ?
- L'interdiction pour les chiens d'accéder à certains espaces ?
- L'aménagement d'espaces exclusivement canins ?
- l'implantation de distributeurs extérieurs de sacs ?

Il est très fréquent de voir la nuisance, visuelle comme olfactive, des déjections canines dans notre village, et pour cause, les déjections de nos chiens, bien qu'ils soient adorables, posent de véritables problèmes : dégradations du cadre de vie, souillures des espaces publics, prolifération des microbes, risques de chute.

Les déjections canines sont autorisées à **gésir seulement dans les caniveaux**. À l'exception des parties de ces caniveaux se trouvant à l'intérieur des passages pour piétons.

En dehors de ce cas précité, les résidus de crottes de chiens sont interdits sur :

les voies publiques ; les trottoirs ; les espaces verts publics ;
les espaces des jeux publics pour enfants

Et tout cela par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal.



Les municipalités ont parfaitement les compétences pour prendre des arrêtés pouvant sanctionner les propriétaires de chiens qui ne ramassent pas :

À Paris par exemple, celle-ci est de 68 €. Dans d'autres villes, le code pénal des déjections canines se durcit encore ! Brive La Gaillarde : 200 €, Etaples : 335 €, Cannes : 450 € (sans jeux de mots, la palme d'or).

La réponse se trouve pas au pied des massifs de fleurs, des arbres et sur les trottoirs.

DES SACS sont à votre disposition en Mairie.

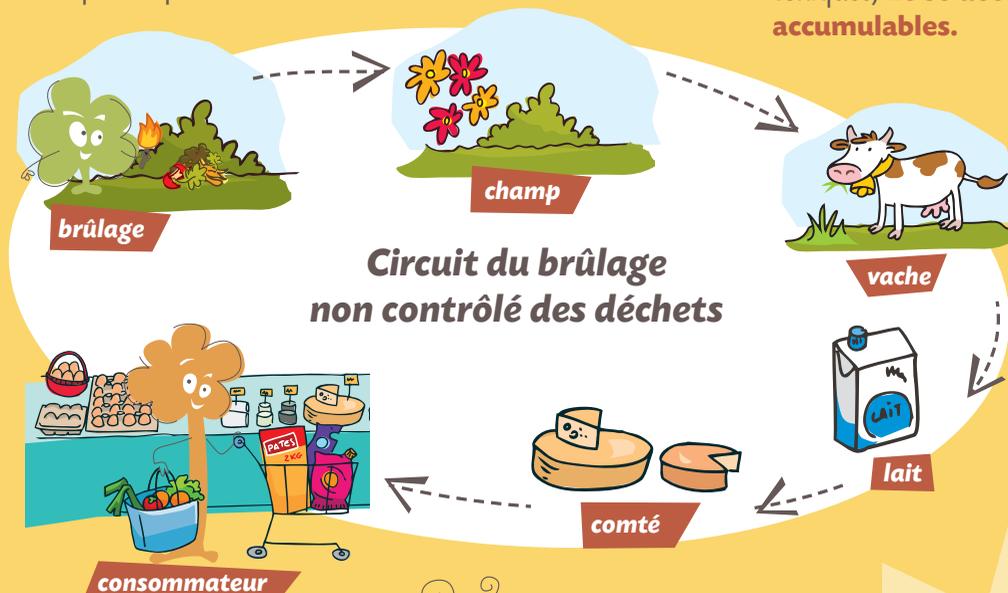
Le brûlage des déchets dans la cheminée ou au jardin est un acte dont on ne mesure pas toujours le danger.

Les fumées produites sont non seulement désagréables, mais surtout très dangereuses.

Brûler ses déchets ne détruit pas les produits chimiques qu'ils contiennent. Le brûlage ne fait que modifier leur forme, entraînant des réactions chimiques imprévisibles et nocives.

Les fumées, produites par le brûlage à l'air libre entraînent une pollution de l'atmosphère et par conséquent une contamination du sol et des eaux.

Les dioxines, éléments toxiques contenus dans les fumées de toute combustion, ne sont qu'un des nombreux polluants produits par le brûlage des déchets ménagers. Ces agents cancérigènes, très toxiques, ne se décomposent pas. Ils sont bio-accumulables.



Les dioxines en suspension dans l'air se déposent au sol, dans l'eau et sur la végétation, où les animaux et les poissons peuvent manger. Elles se concentrent dans les graisses des animaux, comme dans le lait de vache et même dans le lait maternel humain.

Le brûlage des papiers à l'air libre ou dans une cheminée est-il risqué ?

Le brûlage de produits de papier peut être risqué en raison de la contamination chimique. Les couches, le carton enduit, les boîtes de carton et les magazines contiennent habituellement des plastiques. L'encre du papier couleur peut également poser des problèmes. Même le papier et le carton d'apparence propre peut contribuer à la formation de dioxines lorsqu'il est brûlé.

Ce que dit la loi

Le brûlage de déchets à l'air libre ou dans une cheminée (papiers, branches, tontes, déchets ménagers...), tout comme les dépôts sauvages (en forêt, sur un parking, dans le bac du voisin) sont passibles d'amendes lourdes :

« Le brûlage à l'air libre des déchets ménagers et la destruction de déchets à domicile à l'aide d'un incinérateur individuel ou d'immeuble sont interdits. »

Article R131-13 du code pénal- Amende de 3^{ème} classe (jusqu'à 450 €).

« Tout dépôt sauvage d'ordures ou de détritiques de quelque nature que ce soit est interdit. »

Article R632-1 du code pénal – Amende de 2^{ème} classe (jusqu'à 150 €).

Si l'abandon de déchets a été commis avec un véhicule, amende de 5^{ème} classe (jusqu'à 1 500 € + possibilité de confiscation du véhicule).



- ACCÈS LIBRE -

Fête du Parc

DIMANCHE 18 SEPTEMBRE 2022

LAC DES VIEILLES-FORGES
CENTRE DE CONGRÈS

10H • 18H

Manifestation
éco-responsable

Marché de producteurs

Spectacles de marionnettes

Ateliers créatifs et animations

Randonnées et balades - Escape game



www.parc-naturel-ardennes.fr - 03 24 42 90 57